

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 17 janvier 2013**

Date de convocation du conseil municipal : 10 janvier 2013

**Présents** : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIAN, Patrice LARCHEVÊQUE, Bernard JEANNE, Eric VAGANAY, Pascal MORPAIN.

**Absents et excusés** : Mmes Maryline BUZIN, Chrystel BEGOUX, M Damien BERTHE de POMMERY, James HOWES (Pouvoir à Jean-François Houette), Benoît DEBOUT (Pouvoir à Philippe CRESPIAN)

**Secrétaire de séance** : M Eric VAGANAY

Début de la séance à 20h45

En début de séance M. le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour en délibération :

- Participation de la commune aux voyages scolaires des élèves des écoles primaires, collèges et lycées
- Création ligne de trésorerie

\* \* \*

### **1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 novembre 2012**

Le compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 29 novembre 2012 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

\* \* \*

### **2. Désignation d'un coordonateur pour le recensement 2013**

Pour le recensement de la population de la commune en 2013, Madame Sophie HEURTEBIS assurera la coordination entre l'agent de recensement et le superviseur.

\* \* \*

### **3. Recrutement d'un agent recenseur**

Le recensement de la population de la commune en 2013 nécessite le recrutement d'un agent recenseur. La candidature de mademoiselle Léa DUBREUIL est retenue par le Conseil Municipal à l'unanimité et représenté. Le calcul de la rémunération de l'agent recenseur sera effectuée sur la base de 1,85 € par habitant et de 1,25 € par logement. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement.

\* \* \*

### **4. Reste à réaliser 2012**

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le suivi des travaux en cours de réalisation et autorise Monsieur le Maire à reporter en reste à réaliser sur le budget 2012, les opérations inscrites au budget 2011 qui n'ont pas été achevées soit :

- en dépense le report de 272 018,78 €,
- en recette le report de 176 375, 00 €.

\* \* \*

## **5. Avenant N°1 aux travaux du logement du 11 rue de Meaux et travaux supplémentaires**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'avenant pris lors de la réunion du Conseil municipal du 22 novembre doit être annulé et remplacé. En effet les travaux supplémentaire concernant le marché du lot N°1, signé avec l'entreprise BERMA sont liés à la réalisation d'une ouverture de baie entre deux pièces et s'élève à 3 109,60 € H.T.

Les travaux de raccordement des deux autres logements du bâtiment à l'assainissement mis en place sont hors marché public et font l'objet d'un devis signé à part qui s'élève à 16 990, 00€ H.T soit 20 320,04€ T.T.C. Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer l'avenant n°1 et le devis de l'entreprise BERMA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'accepter les devis de l'entreprise BERMA. Ils autorisent Monsieur le Maire à signer l'avenant N° 1 de 3 109,60 € H.T. et le devis pour les travaux de raccordement à l'assainissement mis en place de l'entreprise BERMA de 16 990, 00€ H.T

\* \* \*

## **6- Avenant N°2, N°3, N°4 et N°5 aux travaux du logement du 11 rue de Meaux et travaux supplémentaires**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux supplémentaires non prévus dans le marché initial doivent faire l'objet d'avenant comme suit :

- Avenant n°2, lot n°3, entreprise FOUCAULT père et fils, montant de l'Avenant 250, 80 €,
- Avenant n°3, lot n°5, SAS Gilles BELVALETTE, montant de l'Avenant 215, 28 €,
- Avenant n°4, lot n°7, entreprise J.P POLITOWSKI, montant de l'Avenant 442, 52 €,
- Avenant n°5, lot n°4, entreprise BERMA, montant de l'Avenant – 843,12 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'accepter les avenants au marché initial N°2, N°3, N°4 et N°5 et autorisent Monsieur le Maire à les signer.

## **7- Participation de la commune aux voyages scolaires des élèves des écoles primaires, collèges et lycées**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer une subvention aux élèves des écoles primaire, collèges et lycées qui participent à des voyages d'échange pendant l'année scolaire 2012/2013 à raison de 11,50 € par jour et par élève demeurant à Mont l'Evêque.

\* \* \*

## **8- Création ligne de trésorerie**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, ne maîtrisant pas les dates de réception des subventions attendues des investissements engagés au cours des dernières années, la trésorerie de la commune devrait devenir négative au cours des prochains mois. Il propose donc de mettre en place une ligne de trésorerie de 150 000 €. Plusieurs établissements bancaires seront consultés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents la mise en place d'une ligne de trésorerie.

\* \* \*

## **9. Questions diverses**

### **Lame de déneigement**

La lame de déneigement devant être installée sur un tracteur de M Charles Edouard de Pontalba, M Vaganay prendra contact avec lui pour organiser cette mise en place en cas de besoin.

**Biennale 2013**

M Crespin doit organiser une réunion avec les différents intervenants.

**Dates des prochains conseils :**

Jeudi 21 Février 2013

Jeudi 21 mars 2013

Jeudi 25 avril 2013

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.

\* \* \*